

Le mot du Maire

Nous venons de vivre ces derniers mois une crise sanitaire exceptionnelle et je voudrais tout d'abord avoir une pensée particulière pour les personnes qui ont été touchées par la maladie ou le deuil. Je n'oublie pas de saluer tous nos courageux soignants et tous ceux qui nous ont permis de surmonter cette crise et en arriver aujourd'hui à un déconfinement presque total.

Même si nous avons réussi à maîtriser le virus, il nous faut malgré tout continuer à appliquer quotidiennement les gestes barrières (distanciation sociale, port du masque, nettoyage régulier des mains, etc.) pour limiter la propagation du virus.

Depuis fin mai, le nouveau conseil municipal élu en mars dernier s'est installé et a élu le maire et les adjoints. Je tiens à remercier les conseillers municipaux qui m'ont fait confiance en m'élisant maire et je mesure la charge et les responsabilités qui m'attendent. Je souhaite un vrai travail d'équipe avec l'ensemble des élus et le personnel communal pour mener à bien tous nos projets au service des Fougeréens. Ecoute, respect, dialogue, bienveillance guideront notre action.

Ce numéro spécial du Fougeré Infos permet de vous présenter les nouveaux conseillers municipaux élus en mars dernier ainsi que l'ensemble des commissions thématiques mises en place. Pour associer davantage la population, des commissions ouvertes seront créées pour travailler sur 2 sujets particuliers : la dynamisation de notre centre bourg et la valorisation de l'étang et de la forêt communale. Nous vous apporterons plus d'informations sur ces commissions à la rentrée de septembre et notamment sur les modalités de participation.

Ce bulletin présente également le compte administratif de 2019 et le budget primitif de 2020 votés en début d'année. Les dernières décisions du conseil municipal y figurent également ainsi que diverses informations.

S'agissant des travaux pour cette année, nous allons lancer à la fin de ce mois le programme de voirie 2020. L'impasse des Camélias va notamment être entièrement refaite et plusieurs villages vont également bénéficier d'une réfection de leurs chaussées. Nous avons également chargé le SyDEV de réaliser les études pour l'enfouissement des réseaux de la rue des Roses et le changement des mâts d'éclairage. L'entrée principale de notre Commune devrait ainsi changer de visage en début d'année prochaine. Un architecte a enfin été missionné pour réaliser un diagnostic complet de notre église afin de prioriser les travaux de sécurisation et de mise aux normes de ce bâtiment communal.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et de belles vacances d'été.

Le Maire,
Manuel GUIBERT

RUBRIQUE Sommaire

Vie communale pages 1 - 10

Le mot du maire
Le Conseil Municipal
Les Commissions Municipales
Les principales décisions du Conseil municipal
Le compte Administratif 2019
Le budget Primitif 2020
Tribunes

Informations page 11

Informations pratiques



Le Conseil Municipal

Le nouveau Conseil Municipal, installé depuis le 25 mai 2020, s'est réuni pour élire le Maire, les adjoints et constituer les commissions municipales.

Les représentants de la commune, au sein des divers organismes et à La ROCHE AGGLOMERATION, ne sont pas encore désignés. Ils le seront après le 2^e tour des élections municipales.

Nous vous indiquons ci-après les coordonnées des conseillers municipaux et la composition des commissions municipales.

LE CONSEIL MUNICIPAL (de gauche à droite)

Charly SORIN, Jean-Claude HERBRETEAU, Christelle HUMEAU, Michelle BIRONNEAU, Matthieu FOURNIER, Michel TOURANCHEAU, Nadine DELAUNAY, Alix ROBOT, Stéphane BRIEAU, Sébastien GUILLOT, , Benoît ROUX, Elise GUILLET, Hélène GRELLIER, Manuel GUIBERT, Isabelle SERIN

Le Maire :

GUIBERT Manuel 22 Rue de La Fragonnette

Les Adjoints :

SERIN Isabelle 4 Rue des Jonquilles
TOURANCHEAU Michel 13 La Pelonnière
DELAUNAY Nadine 41 La Ménardière

Les Conseillers Municipaux :

BIRONNEAU Michelle 4 Impasse des Bruyères
BRIEAU Stéphane 138 Les Cerisiers
FOURNIER Matthieu 10 Rue des Genêts
GRELLIER Hélène 112 Les Cerisiers
GUILLET Elise 15 Rue des Peupliers
GUILLOT Sébastien 9 lieu-dit Bel Air
HERBRETEAU Jean-Claude 6 Rue de Bel Air
HUMEAU Christelle 3 Impasse du Frêne
ROBOT Alix 3 La Batardraie
ROUX Benoît 37 Rue des Roses
SORIN Charly 11 Impasse de La Source



Les Commissions Municipales

COMMISSION « VIE LOCALE, ASSOCIATIVE- INFORMATION – COMMUNICATION »



Responsable : Isabelle SERIN

Membres : Stéphane BRIEAU
Elise GUILLET
Nadine DELAUNAY
Sébastien GUILLOT
Christelle HUMEAU
Alix ROBOT
Charly SORIN

Les membres de cette commission auront pour missions de :

- soutenir les initiatives culturelles
- initier l'organisation de moments d'échanges et de convivialité
- maintenir le dispositif de participation citoyenne
- diffuser les informations utiles aux fougeréens, aux acteurs de la vie associative et économique

Pour faciliter et favoriser les échanges, les associations auront un, voire deux interlocuteurs privilégiés.

ASSOCIATIONS DE FOUGERÉ	RÉFÉRENTS ÉLUS COMMUNALES	RÉFÉRENTS ÉLUS COMMUNALES
C.F.E. DE L'ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES PRÉVERT	Stéphane Briéau	Sébastien GUILLOT
ÉCOLE DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH	Christelle Humeau	Élise GUILLET
APRIL DE L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH	Christelle Humeau	Élise GUILLET
FAMILLES RURALES	Sébastien GUILLOT	
ASSOCIATION BOMADJOM FOUGERÉ THORIGNY	Sébastien GUILLOT	Hélène GRELLIER
LES COINGS D'IBORD	Benoît Roux	Isabelle Serin
ASSOCIATION DANSE RYTHME POUF	Nadine Delaunay	Hélène GRELLIER
A.S.J. GYMNASTIQUE	Nadine Delaunay	
SOFT FOOTBALL	Charly Sorin	Mathieu FOURNIER
AMICALE CYCLISTE FOUGERÉ/INNE ET SECTION HANDISPORT	Marie-Claude Herbireau	Mathieu FOURNIER
TENNIS CLUB FOUGERÉ (T.C.F)	Sébastien GUILLOT	Stéphane Briéau
VTT LOGIS FOUGERÉ	Stéphane BRIEAU	
ASSOCIATION DES RETRAITÉS LE REFLÈT DES FOUGERÉS	Michel Tourancheau	Isabelle Serin
CLIQUE DES PANCEAUX EN M'ÉLÈVE	Alix Robert	
COMITÉ DES FÊTES	Isabelle Serin	Sébastien GUILLOT
UNION NATIONALE DES COMMANDES JEUNE SOLDATS DE FRANCE DE FOUGERÉ	Manuel Guillot	

COMMISSION « SOLIDARITÉ - ENFANCE - JEUNESSE - RESTAURATION SCOLAIRE »

Responsable : Nadine DELAUNAY

Ses membres : Michelle BIRONNEAU
Élise GUILLET
Sébastien GUILLOT
Christelle HUMEAU
Isabelle SERIN
Michel TOURANCHEAU

Les membres de cette commission auront pour missions de :

- réfléchir au maintien sur la commune de nos aînés,
- mettre en place un conseil municipal des jeunes,
- réfléchir à l'évolution de la restauration scolaire,
- mettre en place une coordination des différentes instances Enfance-Jeunesse,
- ...



COMMISSION « URBANISME - BATIMENTS - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS »

Elus au conseil municipal, les membres de la commission préparent et travaillent sur des sujets qui sont présentés, approuvés ou pas, par le conseil municipal qui reste toujours la structure décisionnaire.

Pour des dossiers bien précis la commission peut s'ouvrir ponctuellement à des membres extérieurs dans le but de conseils et d'échanges salutaires.

Concernant l'urbanisme, la commission va s'efforcer de garder le dynamisme qui permet à notre commune de grandir au sein de l'agglomération yonnaise tout en gardant notre identité.

La commission veillera aussi à l'environnement urbain et rural et elle maintiendra les bâtiments communaux dans un état d'entretien positif.

Responsable : Michel TOURANCHEAU

Membres : Stéphane BRIEAU
Matthieu FOURNIER
Hélène GRELLIER
Jean-Claude HERBRETEAU
Alix ROBET
Benoît ROUX
Charly SORIN



COMMISSION « FINANCES-ECONOMIE- ADMINISTRATION-PERSONNEL »

Les missions de cette commission sont de préparer le budget principal et les éventuels budgets annexes pour maintenir la situation financière saine de la commune et s'assurer de la gestion administrative des dossiers de la commune et du personnel communal.

Responsable : Manuel GUIBERT

Membres : Nadine DELAUNAY
Isabelle SERIN
Michel TOURANCHEAU
Jean-Claude HERBRETEAU

COMMISSION « VOIRIE-RÉSEAUX-MOBILITÉ »

Les membres de la commission s'attacheront à :

- être attentifs à l'entretien et l'amélioration des voies et chemins de Fougeré en définissant l'ordre de priorité du programme de voirie
- sensibiliser les citoyens à la sécurité routière
- identifier et mettre en valeur les chemins ruraux et communaux
- favoriser les déplacements à vélo ou à pieds en développant les cheminements doux

Responsable : Jean-Claude HERBRETEAU

Membres : Matthieu FOURNIER
Hélène GRELLIER
Sébastien GUILLOT
Alix ROBET
Benoît ROUX
Michel TOURANCHEAU



COMMISSION « APPEL D'OFFRES »

Cette commission examine les candidatures des appels d'offre et propose au Conseil municipal l'attribution des marchés.

Membres titulaires : Michel TOURANCHEAU
Jean-Claude HERBRETEAU
Stéphane BRIEAU

Membres suppléants : Michelle BIRONNEAU
Hélène GRELLIER
Benoît ROUX

Les principales décisions du Conseil municipal

DE NOVEMBRE 2019 À JUIN 2020

ELECTIONS

Le conseil Municipal, composé de 15 conseillers, a proclamé :

→ M. Manuel GUIBERT, Maire de la commune de Fougeré avec : 14 suffrages exprimés
1 suffrage nul

→ élus en qualité d'adjoints au Maire avec : 14 suffrages exprimés

→ 1 suffrage blanc

Mme Isabelle SERIN, 1^{re} adjointe au Maire
Mr Michel TOURANCHEAU, 2^e adjoint au Maire
Mme Nadine DELAUNAY, 3^e adjointe au Maire

→ a décidé, avec 14 voix pour et 1 abstention, de fixer le montant des indemnités dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales aux taux suivants :

- Maire : 51,60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Adjoints : 16,80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- Conseiller municipal délégué à la voirie : 8% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

→ a fixé le nombre de membres dans chacune des 5 commissions municipales à 8 (détail en pages précédentes)

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal :

→ a accordé une avance de subvention de 10 000 € à Familles Rurales Fougeré pour la restauration scolaire au titre du budget de l'année 2019-2020 de l'association.

→ a décidé d'attribuer une subvention pour 2020 de :

- 75 900 € à l'association Bonbadilom Fougeré-Thorigny
- 46 600 € à Familles Rurales pour le Restaurant scolaire
- 50 € par élève du CE1 au CM2 de l'école privée Saint Joseph participant à la classe découverte, nature et environnement dans le Puy de Dôme 2020 pendant 4 jours.
- 50 € par élève du CM de l'école publique Jacques Prévert pour la classe Environnement à l'île d'Yeu en 2020 d'une durée de 5 jours.
- 100 € à la Batterie Fanfare Saint-Joseph de La Chaize-le-Vicomte
- 100 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours de la Chaize-Le-Vicomte
- 3 100 € au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) pour les œuvres sociales et humanitaires

ENVIRONNEMENT-BATIMENTS-EQUIPEMENT

Le Conseil Municipal :

→ a approuvé le projet d'implantation d'une ombrière photovoltaïque sur le parking de la salle polyvalente, rue des primevères, pour une surface de 575 m².

→ a décidé de conclure une convention d'occupation temporaire du domaine public avec VENDEE ENERGIE pour la réalisation de cette opération.

VOIRIE

Le Conseil Municipal :

→ a décidé de retenir la SARL DAVIEAU de Bournezeau, pour les travaux de triage et de concassage de matériaux de remblaiement pour un montant de 3 648 € HT.

→ a émis un avis favorable à la proposition de la société GEOUEST sise à La Roche-sur-Yon fixant sa rémunération à 5,9 % du montant HT du coût prévisionnel des travaux de voiries prévus sur la durée du marché 2020 à 2022.

ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil Municipal :

→ a, suite à la somme perçue de 29 255,69 € au titre de la prestation de service versée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et à la convention signée avec la commune de Thorigny conclu pour l'accueil de loisirs, émis un avis favorable pour le versement de la somme de 13 206 € à la commune de Thorigny au titre de l'année 2018.

→ a approuvé le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2022.

BUGDET-FINANCES

Le Conseil Municipal :

→ a approuvé :

- les comptes de gestion 2019 relatifs au budget principal et au budget annexe du lotissement « L'Orée du Bois 4 »
- le compte administratif 2019 du budget principal de la commune et a décidé de l'affectation des résultats (détail en pages suivantes)
- le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement « L'Orée du Bois 4 »

FONCTIONNEMENT :

Recettes	247 021.26 €
Dépenses	247 021.27 €
Résultat 2019 Déficit	0.01 €

INVESTISSEMENT :

Recettes	235 329.60 €
Dépenses	85 029.40 €
Excédent 2019	150 300.20 €
Déficit 2018	35 329.60 €
EXCEDENT total	114 970.60 €

→ a voté :

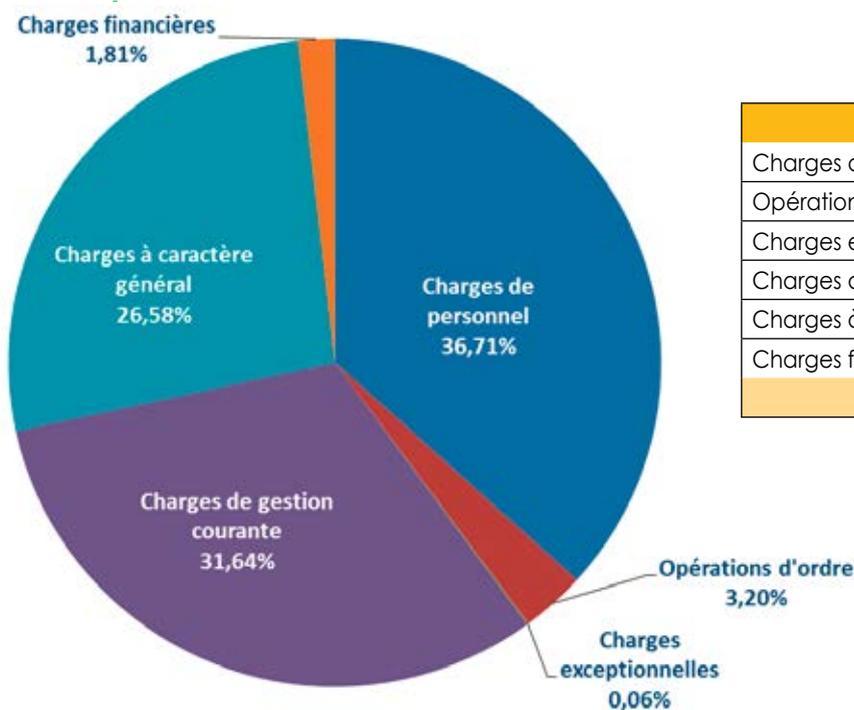
- le budget primitif 2020 de la commune qui s'élève à (détail en pages suivantes) :
 - 932 175,05 € en dépenses et recettes de fonctionnement
 - 696 647,31 € en dépenses et recettes d'investissement
- le budget primitif 2020 du Lotissement « l'Orée du Bois 4 » qui s'élève à :
 - 276 829,41 € en dépenses et recettes de fonctionnement
 - 258 738,40 € en dépenses et recettes d'investissement
- le maintien des taux d'imposition et décide des taux suivants :
 - Taxe d'habitation : 16,34 %
 - Foncier bâti : 15,46 %
 - Foncier non bâti : 38,80 %

Compte Administratif 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le 24 février dernier le Compte Administratif 2019 qui se présente comme suit :

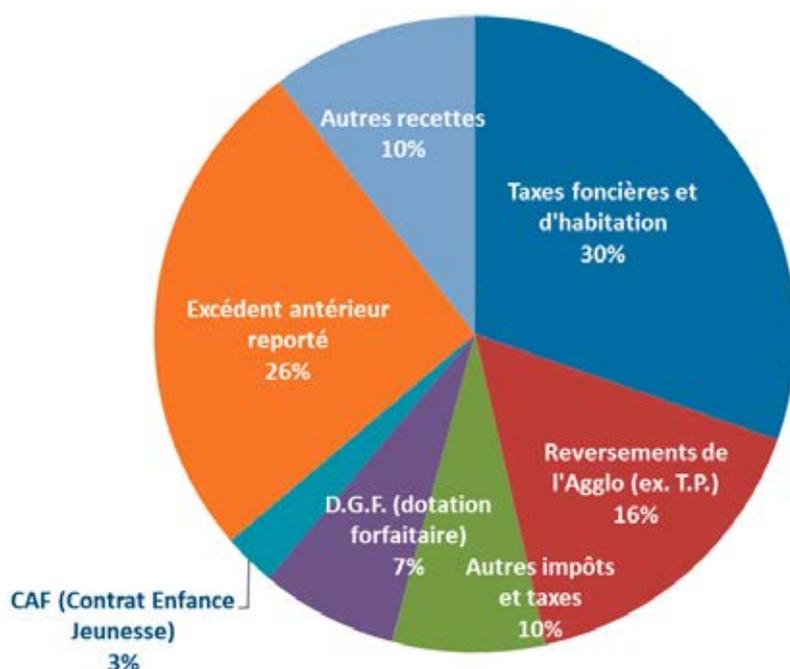
SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Charges de personnel	229 113,91 €
Opérations d'ordre	19 964,88 €
Charges exceptionnelles	380,29 €
Charges de gestion courante	197 497,93 €
Charges à caractère général	165 927,62 €
Charges financières	11 314,12 €
TOTAL	624 198,75 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Taxes foncières et d'habitation	334 986,00 €
Reversements de l'Agglo (ex. T.P.)	177 071,00 €
Autres impôts et taxes	85 314,94 €
D.G.F. (dotation forfaitaire)	76 360,00 €
CAF (Contrat Enfance Jeunesse)	29 255,69 €
Excédent antérieur reporté	284 005,30 €
Autres recettes	115 420,40 €
TOTAL	1 102 413,33 €

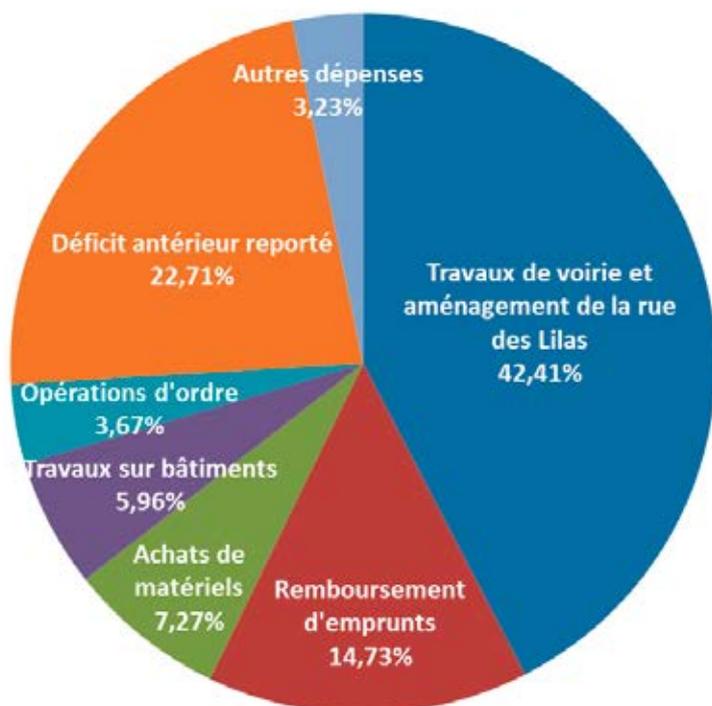
Soit un excédent de fonctionnement de 478 214,58 € qui a été affecté comme suit au Budget Primitif 2020 :

- 326 791,73 € en excédents de fonctionnement capitalisés (recette d'investissement) ;
- 151 422,85 € en excédent de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement).

Compte Administratif 2019

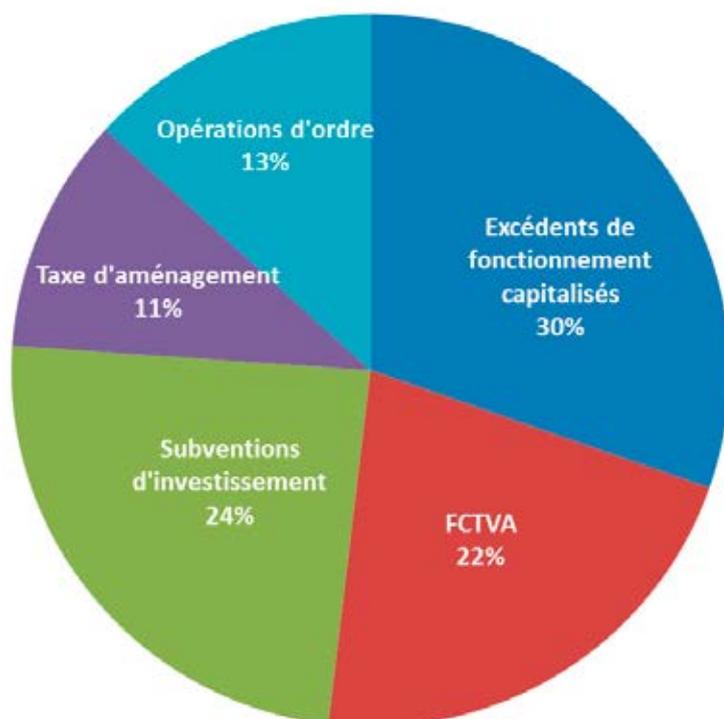
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LIBELLÉ	RÉALISÉ
Travaux de voirie et aménagement de la rue des lilas	196 865,95 €
Remboursement d'emprunts	63 380,95 €
Achats de matériels	33 751,05 €
Travaux sur bâtiments	27 684,15 €
Opérations d'ordre	17 053,04 €
Déficit antérieur reporté	105 409,42 €
Autres dépenses	15 001,00 €
TOTAL	464 145,56 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



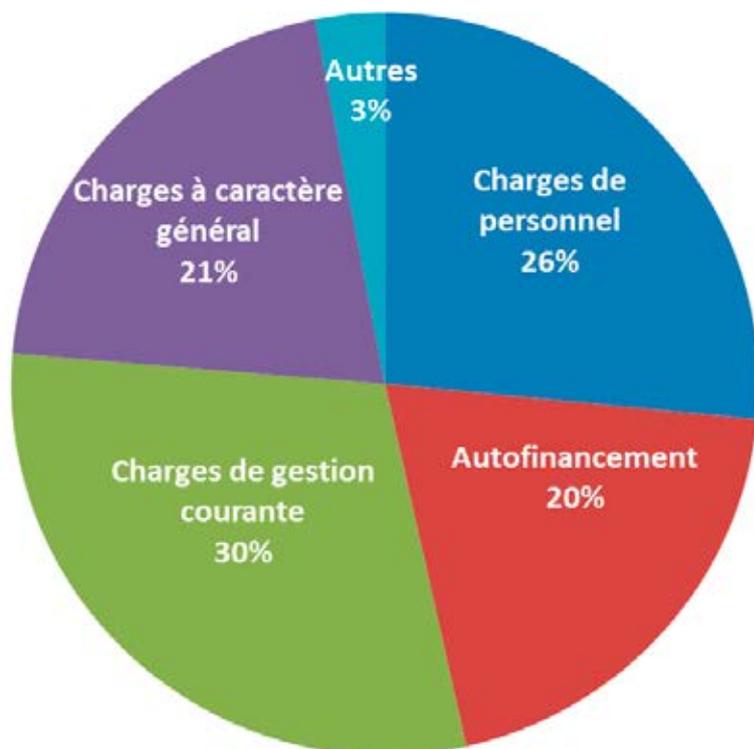
LIBELLÉ	RÉALISÉ
Excédents de fonctionnement capitalisés	68 059,42 €
FCTVA	48 275,01 €
Subvention d'investissement	54 285,94 €
Taxe d'aménagement	23 977,43 €
Opérations d'ordre	29 631,12 €
TOTAL	224 228,92 €

Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal a voté le 24 février dernier le Budget Primitif 2020 de la Commune qui s'élève au total à **1 628 822,39 €** et a voté le maintien des taux d'imposition.

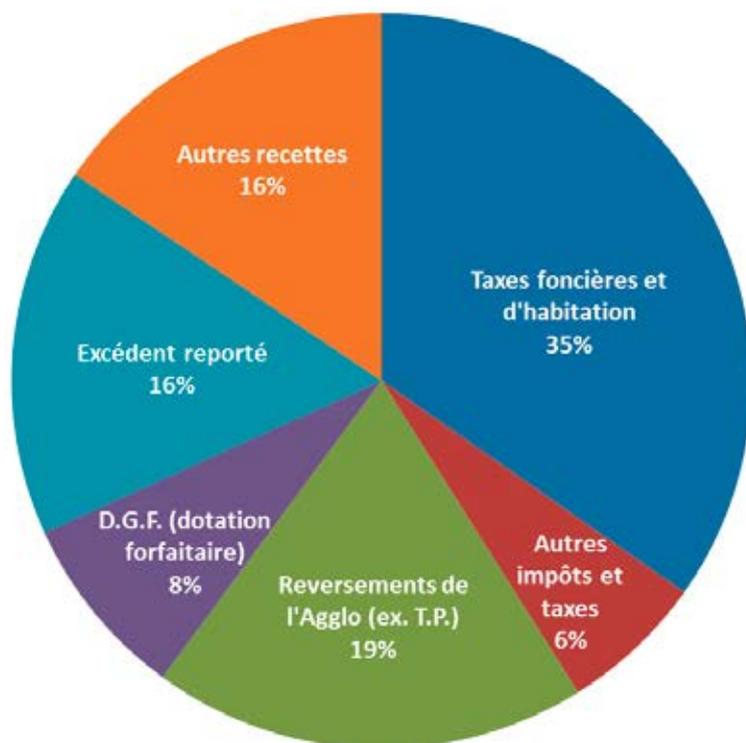
LE FONCTIONNEMENT / TOTAL : 1 628 822,39 €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LIBELLÉ	PRÉVU
Charges de personnel	247 220,00 €
Autofinancement	186 303,45 €
Charges de gestion courante	277 850,00 €
Charges à caractère général	192 880,00 €
Autres	27 921,63 €
TOTAL	932 175,08 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

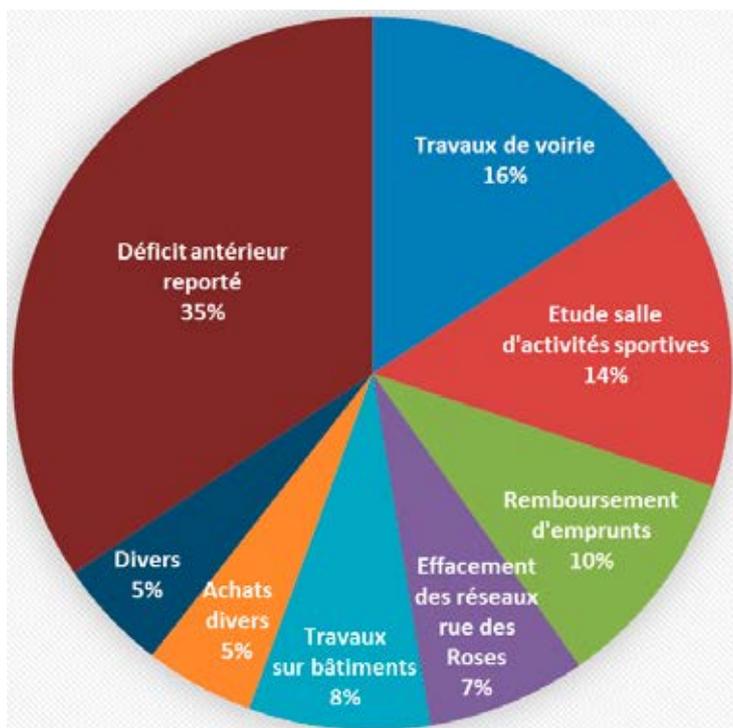


LIBELLÉ	PRÉVU
Taxes foncières et d'habitation	324 000,00 €
Autres impôts et taxes	59 000,00 €
Reversements de l'Agglo (ex. T.P.)	177 000,00 €
D.G.F. (dotation forfaitaire)	76 000,00 €
Excédent reporté	151 422,85 €
Autres recettes	144 752,23 €
TOTAL	932 175,08 €

Budget Primitif 2020

L'INVESTISSEMENT / TOTAL : 696 647,31 €

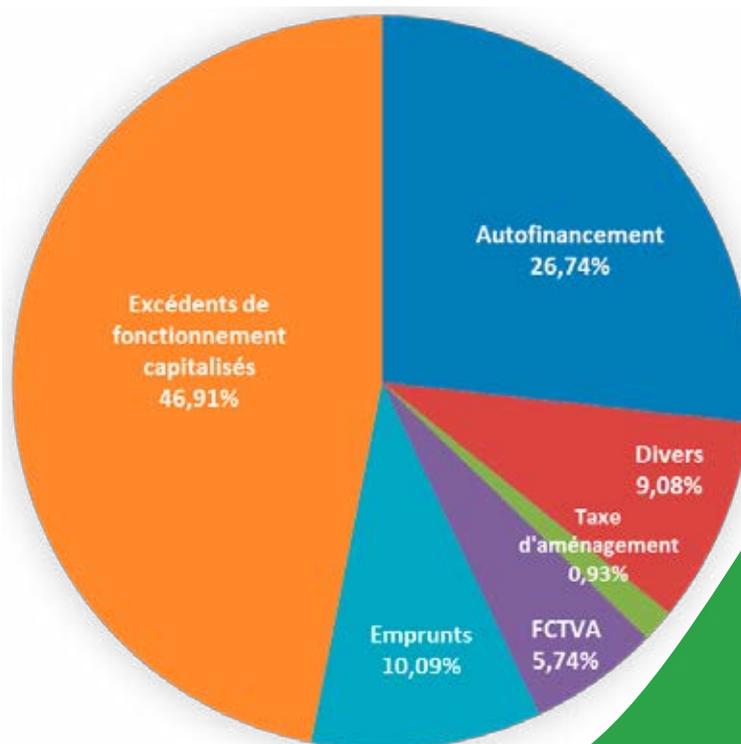
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LIBELLÉ	PRÉVU
Travaux de voirie	110 000,00 €
Etude salle d'activités sportives	100 000,00 €
Remboursement d'emprunts	70 397,87 €
Effacement des réseaux rue des roses	50 000,00 €
Travaux sur bâtiments	56 784,00 €
Achats divers	34 300,00 €
Divers	35 248,00 €
Déficit antérieur reporté	239 916,64 €
TOTAL	696 647,31 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LIBELLÉ	PRÉVU
Autofinancement	186 303,45 €
Divers	63 260,80 €
Taxe d'aménagement	10 000,00 €
FCTVA	40 000,00 €
Emprunts	70 291,33 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	326 791,73 €
TOTAL	696 647,31 €



Tribunes

LA MAJORITÉ : ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Chers Fougeréens,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales du 15 mars. Avec un taux de participation important malgré le contexte et le résultat qui a été le nôtre, nous allons pouvoir ainsi mettre en œuvre notre programme au cours de ce mandat.

Nous souhaitons continuer à dynamiser notre commune et la rendre encore plus solidaire.

Le projet de salle d'activités sportives, le développement des cheminements piétonniers et cyclables, l'animation de notre centre bourg sont quelques exemples de ce que nous souhaitons concrétiser au cours de ce mandat.

Nous associerons aussi la population avec des commissions ouvertes, le Conseil municipal des Jeunes, des réunions publiques, etc.

Nous restons bien évidemment à votre écoute et vous souhaitons un agréable été.

Bonnes vacances à tous !

L'équipe « Ensemble pour une Commune dynamique et solidaire »

TRIBUNE OPPOSITION

Lors des dernières élections municipales, la liste « Vivre Demain à Fougeré » vous a proposé une alternative.

Nous avons obtenu 21.7% des suffrages exprimés. Mes colistiers et moi-même remercions les 117 Fougeréennes et Fougeréens qui ont voté pour nous.

Le contexte actuel nous amène à réfléchir à de nouvelles façons de vivre ensemble et à repenser notre comportement envers notre environnement.

Les idées que nous portions dans notre programme semblent encore plus essentielles. Nous espérons qu'il sera possible de les mettre en œuvre prochainement et je serai force de proposition au sein du conseil municipal.

En tant qu'élu je reste à votre écoute. Vous pourrez me joindre par mail : conseilleropposition_fougere@laposte.net par téléphone 06 32 88 40 75

Je serai attentif aux décisions de la municipalité sur les 6 années à venir.

Sébastien GUILLOT



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Horaires Agence Postale et Mairie :

lundi 14h30/17h30

Mardi à vendredi : 8h30/12h30 et 14h30-17h30

Du 24 août au 4 septembre : ouvert uniquement le matin de 8h30 à 12h30

Levée du courrier : du lundi au vendredi 12h30- samedi 9h

Mairie : 02 51 05 71 78 - mairie@fougere.fr - www.fougere.fr

Agence Postale : 02 51 05 70 80

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'à fin juillet la bibliothèque continuera à fonctionner en mode drive uniquement le samedi de 10h à 12h. Les lecteurs sont invités à faire leur choix au préalable sur le site : <https://mediatheques.larochesuryon.fr/>

Elle sera fermée tout le mois d'août.

La réouverture est prévue en septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Mail : bibliotheque@fougere.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - DÉCHETTERIE

La collecte des ordures ménagères débute dans la commune dans la matinée, le jeudi.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au jour suivant.

La déchetterie de « La Grolle » à Thorigny est ouverte au public :

- Le mercredi et le samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18h, du 1^{er} mars au 31 octobre

- Le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, du 1^{er} novembre au 28 février

Les jours et heures d'ouverture des déchetteries de l'Agglomération sont consultables sur le site internet www.larochesuryon.fr.

Une remarque, une réclamation, vous pouvez contacter :

- Concernant le tri ou la collecte : 0 800 770 989

- Concernant la maintenance des bacs : 0 800 710 624

- Renseignements : 02 51 05 59 91

LA PRESSE

Un évènement, une manifestation, une passion,...., que vous souhaitez diffuser, partager, n'hésitez pas à contacter :

- Marion BONNAUD, 06 24 98 04 90, correspondante de presse pour le Journal du Pays Yonnais.

Le quotidien Ouest France recherche toujours un ou des correspondants de presse.

(Contact de la rédaction : 02 51 47 62 00)

Il s'agit d'une activité indépendante. Elle fait l'objet d'une indemnisation pour les articles et photos publiés. Le correspondant, majeur, travaille en lien avec la rédaction du journal.

SE FAIRE CONNAÎTRE À FOUGERÉ

Vous êtes :

- nouvellement installés sur la commune de Fougeré en tant que commerçants, artisans,....,

- vos coordonnées ont changé,

- vous créez une association,

=> N'hésitez pas à contacter les services de la mairie pour permettre la mise à jour du site internet de la commune et ainsi vous faire connaître.

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

Les mesures obligatoires à respecter dans le cadre de la crise sanitaire ont perturbé le calendrier des fêtes et manifestations.

Certaines d'entre elles ont été annulées, notamment celle de la traditionnelle « Fête de l'Eté », organisée par le Foyer des Jeunes Les Copains d'abord suivie du feu d'artifice.

Nous vous vous invitons à consulter le site de la commune www.fougere.fr pour prendre connaissance du calendrier.

Merci aux associations de transmettre à la mairie les dates des évènements à venir pour la mise à jour de l'agenda sur le site.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook et le site internet de la commune : www.fougere.fr



Fougeré



Aubigny - Les Clouzeaux / Dompierre-sur-Yon / Fougeré
La Chaize-le-Vicomte / La Ferrière / La Roche-sur-Yon
Landeronde / Le Tablier / Mouilleron-le-Captif / Nesmy
Rives de l'Yon / Thorigny / Venansault